



Réunion de Groupe de Travail GPSO

GT5b Environnement et Développement durable

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	GT5b (Landes)
Date de la réunion	16 septembre 2009
Lieu de réunion	Salle du Petit Bonheur - Mont-de-Marsan
Référence	GPSO-09-ISA-2-CRT-1036
Validé le 14 octobre 2009 par : les membres du groupe de travail	

- **Approbation du relevé de conclusions de la réunion précédente**
 - Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions est validé.
- **Présentation de la démarche de concertation : dispositif général, nomination des garants, mise en place d'un collège des acteurs locaux, objectifs et méthode de la concertation pour l'année 2009**
 - Le représentant des Amis de la Terre regrette que son association n'ait pas été invitée et interroge RFF au travers de plusieurs questions notamment sur l'utilité du projet
 - *RFF vérifiera l'exactitude des coordonnées de l'association dans ses listes d'invitation*
 - *RFF propose que lui soit transmises par écrit les demandes de l'association Les Amis de la Terre et fera une réponse complète.*
- **Présentation des cartes d'état des lieux des enjeux environnementaux : rappel de la méthode, état du recueil des données cartographiques, état des données cartographiées et consultation des cartes**
 - Les cartes présentées sont fournies sur les clés USB remises en séance, sous format PDF.
 - Des intervenants (Parc Naturel Régional, Conseil Général) ont indiqué qu'ils avaient transmis des éléments à ECOSPHERE et qu'ils ne voyaient pas figurer ces informations sur les cartes. Ces données seront recherchées et intégrées dans la mise à jour des cartes.
 - D'autres intervenants signalent qu'ils ont transmis des données très récemment, ce qui explique qu'elles ne figurent pas sur les cartes.

- Le Conseil Général souligne l'importance de prendre en compte des trames vertes et bleues de SDAGE.
- **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux : rappel de la méthode, synthèse des contributions**
 - Le représentant du syndicat des sylviculteurs demande à ce que la grille soit amendée de façon à ce que la totalité du massif forestier et que les activités de transformation du bois soient en enjeu fort, sans distinguer la propriété de la forêt (forêts privées, communales, domaniales), ni son niveau de gestion ; de placer en enjeu très fort les forêts PEFC et les forêts expérimentales.
 - La représentante du Conseil Général des Landes partage l'avis de ne pas distinguer les forêts en fonction de leur propriété et souligne la richesse écologique des forêts non gérées, pourtant inscrites en enjeu faible au plan de la sylviculture.
 - *RFF prend note de ces remarques et précise qu'elles seront communiquées et soumis à l'avis des Commissions consultatives.*
 - Le représentant du syndicat des sylviculteurs demande à ce que les chemins de DFCI soient cartographiés, précise la disponibilité de ces données sous SIG et la possibilité de les communiquer dans un cadre conventionné.
 - *RFF reconnaît l'importance des chemins de DFCI, il propose que ces données soient prises en compte lors de l'étape 2.*
 - Le représentant du syndicat des sylviculteurs demande qu'un jumelage soit recherché avec infrastructures linéaires existantes, afin de ne pas faire de nouvelles saignées dans le massif forestier.

Informations complémentaires :

RFF précise que les données complémentaires pour la collecte de données doivent être fournies impérativement pour le 25 septembre.

Au-delà de cette date, les données reçues ne pourront pas être prises en compte dans cette phase d'étude.

Un nouveau groupe de travail aura lieu en octobre pour présenter les cartes des enjeux hiérarchisés.